hautes classes de la société et des femmes elles-mêmes.

Quant au peuple, et particulièrement à celui des campagnes, il se montra plus rebelle à l'adoption d'un idiome dont il ne ressentait pas également la nécessité; mais, lorsqu'il n'entendit plus parler autour de lui que la langue de Rome, il s'avisa enfin d'essayer de la bégayer; à l'exemple des puissants et des riches, il laissa peu à peu le celtique dans un dédaigneux oubli, et les paysans gaulois firent pour le latin ce que font de nos jours pour le français les paysans de l'Alsace, de la Bretagne et de nos provinces méridionales, qui s'efforcent de plus en plus de comprendre et de parler notre langue littéraire. Dès lors, la décadence du celtique suit une progression rapide, et, à partir de la fin du IVe siècle, l'homme du peuple lui-même parle le latin; il n'a plus besoin d'interprète; son style n'est pas correct, ni sa prononciation pure, mais il sait assez de la nouvelle langue pour se faire comprendre. Au Ve siècle enfin, nous ne trouvons plus le vieil idiome gaulois que dans les montagnes de l'Auvergne, et là même, abandonné par les hautes classes de la société, il est descendu au rang de patois populaire.

Tel était l'état du langage dans la Gaule lorsque les nations germaniques l'envahirent de toutes parts : au midi, les Visigoths; à l'est, les Burgondes; au nord, les Francs. Ceux-ci introduisirent dans les provinces situées en deçà de la Loire un troisième élément, qui modifia profondément l'idiome déjà si altéré de nos ancêtres : c'était le *tudesque* ou *téotisque*, mots formés de *teut*, *teod*, qui servaient à désigner les peuples de race germanique. Ce nouveau langage comprenait deux groupes principaux : le *francique*, usité chez les Francs, et l'*alémannique*, parlé par les Alemanni. Le francique se composait de trois dialectes, le *ripuaire* au nord, le *neustrien* à l'est et l'*austrasien* à l'ouest. Ces nouveaux idiomes, imposés par le peuple conquérant, étouffèrent peu à peu le latin, qui finit par disparaître presque entièrement de la Gaule, du moins comme langue usuelle. Il céda la place au tudesque, qui, soumis à diverses modifications successives, s'est perpétué jusqu'à nos jours dans les patois de la rive gauche du Rhin. Le langage de la Gaule ne fut plus, pendant deux ou trois siècles, qu'*un je ne sais quoi qui n'a de nom dans aucune langue*, un latin mêlé de celtique, altéré, de plus, par l'introduction d'un grand nombre de mots tudesques, idiome barbare désigné par les érudits sous le nom de *langue rustique*, et qui servit aux relations des Gallo-Romains avec les Francs. Cette langue rustique devint le langage usuel du peuple, et servit à la composition d'un grand nombre de chansons populaires. Il nous est même parvenu quelques vers d'un de ces chants qui célébrait la victoire remportée par Clotaire II sur les Saxons.

L'élément germanique influa donc puissamment sur le caractère de notre idiome, en y introduisant une foule de mots nouveaux. Ces termes, empruntés surtout à l'idiome des Francs Ripuaires, sont relatifs à la guerre, à la navigation, à la législation barbare, à l'agriculture, à l'équitation, à la chasse, à la pêche, à la bonne chère, etc. Nous croyons utile d'en citer ici quelques-uns : *Arroi* (disposition, ordonnance des troupes, de là *désarroi*, désordre); *bagarre*, *bannière*, *blinde* (terme de fortification), *bouclier*, *boulevard*, *brand* (ancienne sorte d'épée), *brandir*, *butin*, *carquois*, *champ*, *cible*, *dague*, *dard*, *épieu*, *escarmouche*, *escrime*, *estoc*, *flèche*, *fourbir*, *gain*, *gonfanon* (étendard), *guerre*, *guet*, *hallebarde*, *hampe*, *hardi*, *haubert*, *heaume*, *héraut*, *javelot*, *maréchal* (officier militaire), *pennon*, *pertuisane*, *rapière*, *rondache*, *route* (compagnie de gens de guerre), *sac* (pillage d'une ville), *trêve*, etc. — *Agrès*, *amarre*, *avarie*, *bâbord*, *bac*, *baie*, *balast*, *balise*, *barque*, *bateau*, *beaupré*, *berge*, *berne*, *bord* (d'un navire), *bouée*, *bouline*, *bout* (employé pour *proue*), *brise*, *cale*, *chaloupe*, *cingler*, *crique*, *dérive*, *digue*, *drague*, *écoute*, *étambot*, *étrave*, *falaise*, *ferler*, *for*, *frégate*, *fret*, *flotte*, *galère*, *gréer*, *haler*, *hamac*, *haubans*, *havre*, *héler*, *hisser*, *houle*, *lamaneur*, *lest*, *lof*, *louvoyer*, *mât*, *merlin*, *nord*, *ouest*, *pilote*, *quille* (de navire), *rade*, *ralingue*, *récif*, *ris*, *sud*, *tarir*, *tillac*, *touer*, *tribord*, *vague*, *varangue*, *varech*, etc. — *Alleu*, *ban*, *bedeau*, *baron*, *bru*, *chopine*, *échevin*, *échiquier* (cour de justice), *empan*, *fief*, *frais* (dépense), *franc*, *gabelle*, *gage*, *garant*, *hanse* (société de marchands), *marc* (poids), *marche* (frontière), *marquis*, *pinte*, *racaille*, *riche*, *saisir*, *sénéchal*, etc. — *Blé*, *bois*, *borne*, *épeautre*, *haie*, *fourrage*, *gazon*, *gerbe*, *glaise*, *houe*, *jardin*, *javelle*, *marais*, *rouir*, *saper*, *sève*, *tige*, *troupeau*. — *Bride*, *croupe*, *éperon*, *étrier*, *galop*, *harnais*, *housse*, *maréchal* (ferrant), *rosse*, *train*, *trot*. — *Agasse* (pie), *bauge*, *biche*, *braque* (sorte de chien), *chamois*, *chouette*, *clapier*, *élan*, *émerillon*, *épervier*, *garenne*, *gerfaut*, *hase* (femelle du lièvre), *hibou*, *mésange*, *moineau*, *mouette*, *pinson*, *trappe*, etc. — *Anchois*, *brème*, *carpe*, *esturgeon*, *hareng*, *homard*, *lamproie*, *maquereau*, *nacre*, *perle*, etc. — *Bâfrer*, *bière*, *brouet*, *chanteau*, *godailler* (faire une orgie), *échanson*, *flan*, *gaufre*, *goinfre*, *gruger*, *gruau*, *malt*, *mets*, *soupe*, *trinquer*, etc. — *Bague*, *bagage*, *bouracan*, *chemise*, *coiffe*, *cotte*, *écharpe*, *étoffe*, *feutre*, *froc*, *gant*, *guimpe* (voile), *haillon*, *haire*, *jupe*, *loque*, *nippes*, *pantoufle*, *poche*, *rochet* (sorte d'ancien *sarrau*), *sarrau*, etc. — *Bourg*, *cahute*, *dalle*, *échoppe*, *galerie*, *haie*, *halle*, *hameau*, *hangar*, *hutte*, *loquet*, *salle*, *seuil*, *stalle*, etc. — *Alêne*, *attache*, *bahut*, *banc*, *bande*, *bardeau*, *bassin*, *bière* (cercueil), *bluteau*, *bondon*, *boucle*, *buée*, *canif*, *caque*, *cercueil*, *coussin*, *croc*, *crosse*, *dais*, *douve*, *écran*, *écrou*, *étai*, *étuve*, *fauteuil*, *flacon*, *hanap* (ancien vase à boire), *havresac*, *hotte*, *houe*, *housse*, *huche*, *landier*, *layette* (caisse), *malle*, *manne* (sorte de corbeille), *pinte*, *poulie*, *tonneau*, *torche*, etc. — *Baller* (anciennement *danser*), *balle* (à jouer), *bricoler*, *gigue* (ancien instrument de musique), *harpe*, *lai* (sorte d'ancienne poésie lyrique), *luth*, *quille* (à jouer), *rime*, *toupie*, etc. — *Bigot*, *cauchemar*, *garou*, *ogre*. — *Affres*, *babil*, *belitre*, *effroi*, *étourdi*, *félon*, *frayeur*, *goinfre*, *gredin*, *haïr*, *hardi*, *honte*, *morne*, *narguer*, *radoter*, *sot*, *tricher*, etc. — *Bambin*, *bot* (pied), *bourre*, *bramer*, *bréhaigne* (stérile), *crampe*, *cri*, *desver* (être fou, être furieux), *duvet*, *éclanche*, *flanc*, *garçon*, *glapir*, *gorge*, *goutte* (maladie), *grimer*, *gringalet*, *grommeler*, *hanche*, *happer*, *laid*, *leste*, *lippe* (grosse lèvre), *lorgner*, *loucher*, *marcher*, *mine* (visage), *nuque*, *pépie*, *râler*, *renifler*, *rêve*, *roupie*, *scorbut*, *tâter*, *tuer*, etc. — *Bardot* (petit mulet), *belette*, *bichon*, *biche*, *chamois*, *choucas*, *chouette*, *ciron*, *crapaud*, *dogue*, *élan*, *furet*, *gans* (autrefois *oie sauvage*), *halbran*, *héron*, *marcassin*, *mésange*, *mite*, *mouette*, *pinson*, *renne*, *roquet*, *tique*, etc. — *Alise*, *blé*, *bois*, *cerneau*, *cosse*, *cresson*, *framboise*, *gazon*, *glouteron*, *grappe*, *houx*, *senelle*, *touffe*, etc. — *Baie*, *boue*, *brin*, *brunir*, *crotte*, *émail*, *falaise*, *fange*, *fourbir*, *marais*, *rade*, *rive*, *tourbe*, etc. — *Blafard*, *blanc*, *blême*, *bleu*, *blond*, *brun*, *fard*, *gris*, *sor* (roux, brun), etc. — *Hère* (malheureux), *lande*, *museau*, *rapière*, *rosse*, etc. — *Air* (apparence, extérieur), *aisé*, *ballot*, *baudruche*, *besoin*, *biais*, *billet*, *bise*, *blet* (mou), *bluette*, *bord*, *bouffer* (souffler), *bouger*, *bout*, *braise*, *brandon*, *but*, *canton*, *causer*, *chatouiller*, *choc*, *choisir*, *clapoter*, *coup*, *craquer*, *déchirer*, *éblouir*, *écot*, *écraser*, *écume*, *écurer*, *égratigner*, *épier*, *esquille*, *faillir*, *fardeau*, *fin* (menu, délié), *foule*, *fourrer*, *frais* (récent), *frapper*, *froncer*, *gâcher*, *garder*, *garer*, *garnir*, *gaspiller*, *glisser*, *gratter*, *grincer*, *gros*, *guère*, *guérir*, *guerpir* (quitter, abandonner, d'où *déguerpir*), *guider*, *guinder*, *guise*, *hanter*, *hâter*, *heurter*, *hocher*, *holà!* *horion*, *houspiller*, *laisse*, *lambeau*, *lisière*, *lopin*, *lot*, *maint*, *manquer*, *marc* (résidu), *mat* (terne), *micmac*, *nique*, *paquet*, *pincer*, *piquer*, *plaque*, *plat* (adjectif), *rafler*, *râper*, *rober* (voler, d'où *dérober*), *souiller*, *sur* (acide), *tailler*, *taper*, *tomber*, *traquer*, *trouver*, etc.

Dans cette longue énumération, tant en ce qui concerne le celtique que pour ce qui se rapporte au tudesque, nous avons omis à dessein une foule de mots tombés en désuétude; mais nous en avons assez rapporté pour que le lecteur puisse dresser un bilan à peu près exact, sinon de la quantité, au moins de la nature des richesses dont chacun des trois éléments a doté le fonds commun. Le celtique et le tudesque, parlés par des populations barbares, étrangères aux sciences, aux lettres, aux arts, aux spéculations de l'esprit, aux travaux de l'intelligence, ont surtout enrichi la partie matérielle de la langue et l'ont approvisionnée de termes destinés à exprimer les besoins de la vie usuelle. Le latin lui a fourni un contingent plus relevé; il l'a agrandie, ennoblie, en y introduisant l'expression des idées générales, en y accouplant la langue de l'éloquence, de la poésie, de l'histoire et de la philosophie, et il a ainsi ouvert la voie aux destinées brillantes qui ont fait de notre idiome la plus belle langue du monde, et, sans aucun doute, la future langue universelle.

Voilà donc nettement déterminés les éléments constitutifs du *français* : le latin, le celtique et le tudesque; la langue des Romains, celle des Gaulois et celle des Francs. De ce mélange en fermentation va se dégager une forme nouvelle, imparfaite et grossière, mais du moins nationale : c'est la langue romane, que nous trouvons mentionnée pour la première fois par l'auteur anonyme de la *Vie* de saint Mummolin, qui succéda à saint Eloi comme évêque de Noyon. Cet auteur écrivait vers le milieu du VIIe siècle.

L'érudition moderne a essayé de mettre la lumière là où régnait l'obscurité, de débrouiller le chaos au sein duquel s'élabora notre langue. D'après M. Raynouard, la décomposition du latin par les deux autres éléments que nous avons vus s'y introduire aurait donné naissance, dans toutes les provinces de la Gaule, à un idiome uniforme, le roman, d'où seraient sortis ensuite l'italien et l'espagnol, et qui, plus tard, par suite d'altérations successives, se serait divisé en *langue d'oc* et en *langue d'oïl*, division amenée par la nature et la force même des circonstances. Cette dénomination de langue d'*oc* et de langue d'*oïl* serait due, suivant Ménage, Du Cange et différents auteurs, à la manière d'énoncer l'affirmation. En effet, *oui* se disait *oc* dans le Midi et *oïl* dans le Nord. Au midi de la Loire, où tout rappelait encore la civilisation romaine, le roman conserva plus d'affinité et d'analogie avec la langue latine, tandis que, dans les provinces septentrionales, il parut se rapprocher davantage de la langue des nouveaux conquérants, qui étaient là beaucoup plus nombreux que dans le reste de la Gaule. « Toutefois, dit un savant professeur, le dialecte roman qui se forma en Provence, et que l'usage désigne sous le nom de *langue d'oc*, ne semble guère différer de celui du Nord que par les caractères des sons plus éclatants qu'il affectionne... La langue d'oc devait donc prêter à la poésie romane, dès ses premiers essais, des formes harmonieuses et des combinaisons délicates, à l'opposé de ce que l'on pouvait attendre du dialecte septentrional. » Que la différence qui séparait les deux nouveaux idiomes ait été plus ou moins profonde, il serait difficile de l'établir aujourd'hui; mais ce qu'on peut affirmer, c'est que la marche de la langue d'oïl fut beaucoup plus lente que celle de la langue d'oc. Les Francs, à cette époque, n'étaient encore que des peuplades barbares, vivant loin des villes et ne sortant de leurs camps que pour se livrer au pillage et à la dévastation; il est donc tout naturel que la langue et la civilisation aient eu, dans le Nord, une gestation plus pénible que dans le Midi. Il ne nous reste que quelques rares vestiges de la langue romane de la fin du VIIIe siècle; on les trouve dans les litanies qui se chantaient à cette époque dans le diocèse de Soissons, et qui ont été publiées par le savant Mabillon. Après avoir récité ces litanies, le chœur invoquait la protection du ciel en faveur du pape Adrien Ier et de l'empereur Charlemagne, et, à chaque invocation, le peuple qui se trouvait dans l'église répondait : TU LO JUVA (aide-le).

Revenons de quelques pas en arrière. Charles-Martel, l'aïeul de Charlemagne, porte la guerre et la dévastation dans le midi de la Gaule; il massacre les habitants d'Avignon, saccage la Provence, brûle Nîmes, Agde, Béziers, détruit Maguelonne, et ne quitte l'ancienne Narbonnaise qu'en emmenant à sa suite une foule de captifs, « accouplés deux à deux comme des chiens, » dit la chronique de Moissac. Ces captifs vont initier le Nord à une langue harmonieuse et y porter des semences civilisatrices qui ne tarderont pas à germer. Du reste, dans le Nord, une vitalité puissante pousse à la création au sein même de la dissolution la plus complète. Le christianisme, devenu tout-puissant dans les Gaules par son alliance avec les rois francs, apporte une littérature nouvelle. Celle de Rome finit. Les vies des saints et les légendes sont le roman de cette époque. Charlemagne crée des écoles; il en établit une jusque dans son propre palais, et le grand empereur ne dédaigne pas d'aller s'y asseoir comme un simple écolier. Il faut cependant reconnaître que la langue *française* ne doit rien à Charlemagne, qui en a même retardé les progrès. Toutes ses prédilections ont été pour le latin; mais si les efforts de cet esprit puissant ont retardé la marche ascensionnelle de l'idiome national, ils n'ont pu du moins la faire dévier.

Cependant le fonds commun du latin, perdant chaque jour les formes qui lui étaient propres, et recevant incessamment des mots nouveaux qui s'accordaient avec la désinence latine et celles des nombreux dialectes qui se partageaient le sol gaulois, arriva laborieusement, vers le milieu du IXe siècle, à produire un langage bizarre, étrange. Le plus curieux et le premier monument important de cette langue qui soit parvenu jusqu'à nous est le serment prêté par Louis le Germanique à son frère Charles le Chauve, le 14 février 842, à Strasbourg. Il nous a été conservé par Nithard, historien de cette époque, qui commandait une aile de l'armée de Charles le Chauve à la bataille de Fontenay. Voici cet acte de naissance de la langue *française* :

TEXTE.	TRADUCTION.
Pro Deo amur et pro christian poblo et notro commun salvament, d'ist di in avant, in quant Deus savir et potir me dunat, si salvarai io cist meon fradre Karlo, et in adjudha, et in cadhuna cosa, si cum om, per dreit, son fradre salvar dist, in o quid il mi altresi fazet; et ab Ludher nul plaid numquam prindrai qui, meon vol, cist meon fradre Karle in damno sit.	Pour l'amour de Dieu et pour le peuple chrétien et notre commun salut, de ce jour en avant (dorénavant), en tant que Dieu me donnera de savoir et de pouvoir, je soutiendrai mon frère Karle que voilà, et par aide et en toute chose, ainsi qu'on doit, par devoir, préserver son frère, pourvu qu'il en fasse de même pour moi, et ne prendrai jamais avec Ludher (Lothaire, leur frère aîné) aucun accommodement qui, par ma volonté, soit au préjudice de mon frère Karle ici présent.

Remarquons que, dans cette langue, dont on trouve encore des vestiges dans le pays de Vaud et le Valais, les articles et les contractions ne sont pas encore en usage; les pronoms personnels sont précédés du verbe; celui-ci, enfin, a déjà les terminaisons communes aujourd'hui. Mais, nous écrierons-nous avec M. Géruzez, « quel vocabulaire! quelle syntaxe! » C'est cependant sous cette forme que se présente à nous, pour la première fois, l'idiome qui deviendra la langue de Pascal, de Corneille, de Racine, de Molière, de La Fontaine, de Voltaire, de Victor Hugo, la langue préférée de la civilisation.

En rapprochant cette pièce des documents de la langue romane de la même époque, cités par dom Vaissette et les auteurs de la *Nouvelle diplomatique*, on constate la supériorité du langage méridional. La découverte faite par M. Raynouard des grammaires romanes du XIIIe siècle prouve que ces grammaires avaient leurs règles fixes, leur syntaxe. En effet, dès le VIIIe siècle, le roman était enseigné dans le Nord de concert avec le latin, comme le démontrent les deux vers suivants du *Roman de Garin* :

A l'escle il fust, quand il fust petis,
Tant que il seut romans et latins.

Notons que le *Roman de Garin* précède le cycle de Charlemagne, qu'il ne donne aucune place au merveilleux, et que l'ordre des temps y est parfaitement observé.

La langue du Xe siècle nous est surtout connue par une *cantilène* en l'honneur de sainte Eulalie, et celle du XIe par les lois que Guillaume le Conquérant donna aux Anglais après avoir soumis leur pays. A cette époque, la langue s'est déjà adoucie, son génie propre se manifeste à mesure qu'elle se dépouille des formes rudes et âpres qu'y a introduites inévitablement le mélange d'idiomes sans analogie. Son caractère particulier tend de plus en plus à se dégager. Semblable à la chrysalide qui s'éveille à une nouvelle vie, et qui fait ses premiers efforts pour briser son enveloppe, le latin se *francise* insensiblement : ses inversions disparaissent; les cas ne sont plus observés; on contracte les mots, on supprime les terminaisons, on fait *nom* de *nomen*, *temple* de *templum*, *perdre* de *perdere*, *faire* de *facere*, *loup* de *lupus*, *prix* de *pretium*, *car* de *quare*, *un* de *unus*, *on* de *homo*, etc., et parallèlement s'opère entre les particules latines un travail de contraction, d'agglutination : *avant* se forme de *ab ante*, *désormais* de *ex hora magis*, etc.

Les deux dialectes dont nous avons signalé la formation continuent à se développer, mais avec des alternatives diverses. La langue d'oc, plus sonore, plus harmonieuse, plus poétique, aura son époque de splendeur au moyen âge, avec les troubadours, et son influence se fera largement sentir sur la langue d'oïl. Celle-ci, toutefois, plus éminemment douée des qualités propres à l'esprit *français*, la clarté, la lucidité, l'ordre, la méthode, finira par l'emporter sur sa rivale, grâce, peut-être, aux circonstances exceptionnelles qui ont favorisé le développement de son caractère, et dont nous parlerons plus loin. Mais, au XIe siècle, la langue d'oc domine en souveraine; nous en trouvons la preuve dans les manuscrits précieux qui encombrent nos bibliothèques. C'est un curieux et intéressant travail que la comparaison des dialectes encore subsistants de la France méridionale avec la langue que parlaient alors les troubadours et les trouvères; on y découvre le fonds même de la langue que parlaient tous ces poëtes; les mots abondent, qui ont la même orthographe et la même assonance qu'alors. Les copistes, ou plutôt certains étymologistes, ont pu, sous prétexte de science, les *enrichir* de lettres inutiles; le *français* de nos jours ne s'y reconnaît pas. Nous croyons que la prononciation seule guida les premiers écrivains de cette époque; car il ne serait pas naturel qu'à l'origine des langues cette prononciation fût différente de l'orthographe. M. Génin, qui, l'un des premiers, a posé en principe que la prononciation de nos jours reproduisait celle d'autrefois, a émis une proposition sinon inexacte, au moins trop absolue. Ceux qui ont accepté cette opinon sans contrôle se sont laissé séduire par des rapprochements ingénieux, mais qui ne reposent sur aucun fondement solide.

Peut-être serait-ce ici le lieu de dire quelques mots des troubadours et des trouvères, des poëtes et des historiens dont les écrits composent le fonds de la vieille langue *française*; mais cette partie de notre travail trouvera plus naturellement sa place dans les pages que nous consacrons plus loin à l'histoire de la littérature *française*, et nous allons poursuivre rapidement cette étude sur la formation même de la langue.

Le roman dut principalement sa naissance aux altérations successives que le peuple, comme nous l'avons déjà dit, fit subir au latin. Ces altérations, partout les mêmes quant aux procédés généraux, durent néanmoins se différencier, dès l'origine, par des nuances plus ou moins tranchées, d'après le caractère du pays où se forma le nouvel idiome. Dans la suite, ces différences, accrues et multipliées par le temps, en vinrent à se dessiner plus nettement et à se circonscrire avec plus de précision, à la faveur du fractionnement que tout le territoire du royaume dut subir par suite de l'établissement du système féodal. Chaque capitale de province devint un centre dont l'influence s'étendit sur tout le pays qui en dépendait, de sorte que chaque idiome provincial tendit à une certaine uniformité. C'est ainsi que naquirent les divers dialectes qui forment encore aujourd'hui nos patois. Ces dialectes sont, pour la langue d'oc : le *languedocien* proprement dit, qui est parlé dans les départements du Gard, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, de l'Ariége, de la Haute-Garonne, du Lot-et-Garonne, du Tarn, de l'Aveyron, du Lot et du Tarn-et-Garonne; — le *provençal*, parlé dans les départements de la Drôme, de Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, des Hautes et des Basses-Alpes et du Var; — le *dauphinois*, dans le département

de l'Isère; — le *lyonnais*, dans les départements du Rhône, de l'Ain et de Saône-et-Loire; l'*auvergnat*, dans les départements de l'Allier, de la Loire, de la Haute-Loire, de l'Ardèche, de la Lozère, du Puy-de-Dôme et du Cantal; — le *limousin*, dans les départements de la Corrèze, de la Haute-Vienne, de la Creuse, de l'Indre, du Cher, de la Vienne, de la Dordogne, de la Charente, de la Charente-Inférieure et d'Indre-et-Loire; — enfin, le *gascon*, parlé dans les départements de la Gironde, des Landes, des Hautes et des Basses-Pyrénées et du Gers.

Les dialectes principaux de la langue d'oïl sont : le *normand*, qui comprend les sous-dialectes en usage dans la Normandie, la Bretagne, le Perche, le Maine, l'Anjou, le Poitou et la Saintonge; — le *picard*, qui comprend les sous-dialectes parlés dans la Picardie, l'Ile-de-France, l'Artois, la Flandre, le Hainaut, le bas Maine, la Thiérache et le Rethelois; — le *bourguignon*, qui comprend les sous-dialectes employés dans le Nivernais, le Berry, l'Orléanais, le bas Bourbonnais, une partie de l'Ile-de-France, la Champagne, la Lorraine et la Franche-Comté.

Les considérations dans lesquelles entre Rivarol, en parlant de l'origine de la langue *française*, contribuent à éclairer cette question : « Quand les Romains conquirent les Gaules, dit-il, leur séjour et leurs lois y donnèrent d'abord la prééminence à la langue latine; et quand les Francs leur succédèrent, la religion chrétienne, qui jetait ses fondements dans ceux de la monarchie, confirma cette prééminence. On parla latin à la cour, dans les cloîtres, dans les tribunaux et dans les écoles. Mais les jargons que parlait le peuple corrompirent peu à peu cette latinité, et en furent corrompus à leur tour. De ce mélange naquit cette multitude de patois qui vivent encore dans nos provinces : l'un d'eux devait être un jour la langue *française*. »

Le sous-dialecte auquel était réservé cet insigne honneur était le picard parlé dans l'Ile-de-France; déjà on le désignait spécialement sous le nom de *français*, par opposition au picard lui-même, au normand, au bourguignon, etc. Cette brillante fortune de l'idiome particulier à l'Ile-de-France s'explique d'ailleurs naturellement : il était la langue de la cour, de la capitale, et il dut peu à peu s'imposer par la force même des circonstances. A partir de l'avénement de la maison des ducs de France à la couronne, le *français* prit de jour en jour une supériorité plus marquée sur les autres dialectes, de même que la nouvelle royauté ne tarda pas à établir sa suprématie sur tous les feudataires du royaume. Pour les seigneurs du Nord, la cour de France était devenue le modèle et l'école de la galanterie, de la courtoisie et des belles manières, et la langue parlée dans la maison royale était l'expression naturelle de ces débuts de la politesse et de la civilisation. Aussi, dès le XIIe siècle, il n'était plus permis à un seigneur normand, picard ou bourguignon, de se présenter à la cour de France sans qu'il sût s'exprimer en *français*, non plus qu'à un trouvère, ambitieux de quelque célébrité, de composer ses ouvrages en un autre dialecte. Nous en trouvons la preuve dans la mésaventure qui arriva, en 1180, au comte Quènes de Béthune, qui cultivait avec succès la poésie. S'étant rendu à cette époque à la cour de France, la régente, Alix de Champagne, et le jeune prince, son fils, qui régna depuis sous le nom de Philippe-Auguste, lui exprimèrent le désir d'entendre quelqu'une de ses chansons. Quènes de Béthune récita alors des vers, très-intelligibles pour ses auditeurs, mais fortement empreints d'un cachet picard. Aussi fut-il raillé par toute la cour, et notamment par une comtesse au suffrage de laquelle il attachait cependant le plus grand prix. C'est lui-même qui nous a transmis le souvenir de cette circonstance dans une chanson où il s'exprime ainsi :

Mon langage ont blasmé li *François*
Et mes chançons, oyant les *Champenois*,
Et la contesse encoir, dont plus me poise (*pèse*).
La roïne ne fit pas que courtoise
Qui me reprist, elle et ses flex li rois;
Encoir ne soit ma parole *françoise*,
Si la puet-on bien entendre en *françois*.
Ne cil ne sont bien appris ne courtois
Qui m'ont repris, si j'ai dit mot d'Artois,
Car je ne fus pas norriz à Pontoise.

Cette citation confirme ce que nous venons de dire, qu'à cette époque on donnait déjà particulièrement le nom de *français* au dialecte parlé dans l'Ile-de-France, et, de plus, celui de *Français* aux habitants de ce pays.

Au XIIIe siècle, la langue *française* commence à se répandre chez les nations voisines, et, dès l'an 1260, des auteurs italiens lui trouvent assez de charme pour la préférer à la leur. C'est ainsi qu'à cette époque, Martino de Cazace traduisit en *français* une histoire latine de Venise, « parce que, dit-il, la langue *françoise* cort parmi le monde, et qu'elle est plus délicate à lire et à oïr que nulle altre. » Vers le même temps, Brunetto Latini, précepteur de Dante, compose en *français* un petit ouvrage intitulé : *Tesoreto*, ou le *Petit trésor*, et, pour s'excuser de la préférence qu'il donne à cette langue sur la sienne, il s'exprime ainsi : « Et s'aucuns demande porquoy chis livres est ecris en romans, selon le patois de France, puisque nous sommes Italiens, je diroé que c'est pour deux raisons : l'une, porce que nous sommes en France, l'autre si est porce que *françois* est plus délitaubles langages et plus communs que moult d'autres. »

Remarquons en passant la persistance de l'*s* latin terminal, qui ne va pas tarder à disparaître.

« C'est une chose bien remarquable, dit Rivarol, qu'à quelque époque de la langue *française* qu'on s'arrête, depuis sa plus obscure origine jusqu'à nos jours, et dans quelque état d'imperfection qu'elle se soit trouvée, elle ait toujours charmé l'Europe autant que le malheur des temps l'a permis. Il faut donc que la France ait toujours joui d'une perfection relative et de certains agréments fondés sur sa position et sur l'heureuse humeur de ses habitants. »

Au XVIe siècle, le *français* fut déclaré langue d'Etat par Charles-Quint, et il a conservé ce privilége, puisqu'il a présidé, depuis les conférences de Nimègue, à tous les traités internationaux, à toutes les conventions diplomatiques importantes.

Au XVIIIe siècle, un grand roi, Frédéric II, faisait à notre langue le même honneur que Marc-Aurèle et Julien firent à celle des Grecs : il l'écrivait et la parlait, et se faisait gloire de recevoir des leçons de Voltaire.

Aujourd'hui, on la parle aussi généralement et aussi purement dans les salons de Saint-Pétersbourg que dans ceux de Paris; en Angleterre, en Allemagne, elle fait partie de l'enseignement public des colléges et des universités, où elle a pris sa place entre la langue de Démosthène et celle de Virgile. Tous les autres peuples de l'Europe la cultivent à l'envi, et, répétons-le, si le rêve de quelques grands philosophes se réalise, si toutes les nations de l'Europe, confondant leurs intérêts et leurs idées, adoptent un jour une langue universelle qui réponde à toutes les aspirations, à tous les besoins, convienne à l'infinie diversité des esprits et des mœurs, cette langue ne pourra être que la langue *française*.

Dans tous les temps, en effet, les hommes ont parlé et écrit une langue marquée d'un cachet d'universalité, chez un peuple privilégié qui avait su mieux saisir le flambeau des civilisations éteintes et le faire mieux briller pour éclairer les civilisations futures. Cette langue et ce rôle furent ceux de la Grèce, riche des traditions de l'antique Egypte et du mystérieux Orient. Rome hérita à son tour de ce précieux dépôt, et elle le transmit à la Gaule, à la France. La France peut donc être considérée comme perpétuant, mieux que toutes les autres nations de l'Europe néo-latine, les traditions de Rome; par Rome, celles de la Grèce; par la Grèce, celles de l'antique Asie, et par suite les traditions de l'humanité civilisée. Dans l'histoire de l'humanité, la France succède à Rome, comme celle-ci avait succédé à Athènes, et ainsi de suite en remontant; elle est le dernier anneau de cette immense chaîne dont les premiers se cachent dans les profondeurs de l'Asie, et dont Memphis, Thèbes, Athènes, Carthage, Rome sont les anneaux intermédiaires.

Expliquons maintenant avec plus de détails comment le dialecte provincial, qui devait devenir la langue de toute la France, le *français*, établit sa prééminence. A partir du XIIIe siècle, l'idiome de l'Ile-de-France se propagea de plus en plus, grâce à un concours de circonstances qui ne cessèrent de lui être favorables, et aux moyens puissants dont surent user les rois pour fonder l'unité française. Parmi les principaux, nous devons compter surtout : au XIIIe siècle, l'extension des domaines de la couronne; au XIVe, l'accroissement de l'autorité des capétiens, l'organisation de la justice royale, celle du parlement de Paris et de la grande chancellerie; au XVe, l'établissement d'une organisation militaire, d'une administration fiscale, et plusieurs autres institutions, mais surtout l'imprimerie naissante; au XVIe, enfin, des ordonnances formelles de François Ier, prescrivant l'usage exclusif du *français* dans les tribunaux et dans tous les actes publics ou privés, de quelque nature qu'ils pussent être.

Mais ce ne fut pas seulement dans le Nord que le dialecte de l'Ile-de-France étendit sa domination; déjà, au XIIIe siècle, il avait passé la Loire avec les croisés marchant contre les Albigeois. Vint ensuite la réunion successive des provinces méridionales à la couronne de France, qui rendit peu à peu l'usage du *français* aussi nécessaire dans ces provinces que dans celles du Nord, et l'harmonieux idiome des troubadours dut se résigner à subir le même sort que le picard et le bourguignon.

Voilà donc la langue *française*, après une gestation lente et laborieuse, en pleine possession de son individualité, de sa force, de son originalité; l'éclat et la splendeur viendront ensuite. Quatre siècles, tous immortels à divers titres, vont la voir dérouler les aspects multiples que sa féconde nature a revêtus tour à tour : avec le XVIe siècle, la simplicité, la naïveté empreinte de la vieille malice gauloise, la fécondité, disons même l'intempérance de l'imagination, ainsi que nous le voyons dans Rabelais, lorsque ce n'est pas la haute raison de Montaigne qui assouplit la langue, comme en se jouant, et lui imprime cette allure tour à tour grave et capricieuse, mais toujours naturelle, qui en fait un idiome inimitable; avec le XVIIe, la forme solennelle, académique, éloquente, la pureté, l'ampleur, la sonorité; c'est avec ces qualités nouvelles qu'elle nous apparaît dans Bossuet, Fénelon et dans l'immortelle pléiade des poëtes de cette époque; avec le XVIIIe, la netteté, la clarté, la lucidité, la rapidité, la concision, le tour vif et incisif, la profondeur; elle devient la langue des idées, le langage philosophique; avec le XIXe, elle acquiert la richesse des images et du style dans tous les genres, elle absorbe la langue scientifique, et les innombrables ressources dont cette dernière, variée, diversifiée à l'infini, s'était enrichie seule avant d'enrichir le vocabulaire propre aux idées générales.

« Pendant le cours du moyen âge, dit encore M. de Chevallet, la langue *française*, livrée à la merci des caprices de l'usage, n'a que des allures indécises, qui changent presque de génération en génération. Au XVIe siècle, elle fait, pour constituer sa grammaire, des tentatives répétées, qui n'ont pas toutes des résultats heureux; elle s'efforce d'enrichir son vocabulaire en recourant tour à tour au latin, au grec et à l'italien, auxquels elle fait des emprunts nombreux, mais souvent superflus ou contraires au génie particulier de notre idiome. Dans le siècle suivant, le *français* se débarrasse d'une portion peu regrettable de ces nouvelles acquisitions; il s'épure, se polit, se régularise; l'usage, jusqu'alors incertain, est définitivement fixé par la pratique habituelle des gens de goût, par les décisions de judicieux grammairiens, mais surtout par les immortels chefs-d'œuvre des hommes supérieurs qui s'illustrent dans la littérature, dans les arts et dans les sciences. L'Europe, qui, depuis plusieurs siècles, avait su apprécier la beauté de notre idiome, accueillit avec admiration les ouvrages de nos grands écrivains; bientôt ils circulèrent de toutes parts à l'étranger, et semèrent dans chaque pays le goût de notre langue et de notre littérature. »

« Ce qui distingue notre langue des langues anciennes et modernes, dit encore Rivarol, c'est l'ordre et la construction de la phrase. Cet ordre doit toujours être direct et nécessairement clair. Le *français* nomme d'abord le *sujet* du discours, ensuite le *verbe*, qui est l'*action*, et enfin l'*objet* de cette action. Voilà la logique naturelle à tous les hommes; voilà ce qui constitue le sens commun... Le *français* est resté fidèle à l'ordre direct, comme s'il était tout raison; et on a beau, par les mouvements les plus variés et toutes les ressources du style, déguiser cet ordre, il faut toujours qu'il existe... C'est de là que résulte cette admirable clarté, base éternelle de notre langue : *ce qui n'est pas clair n'est pas français*. »

On ne pouvait mieux faire ressortir le caractère le plus saillant de la langue *française*, celui qui assure aujourd'hui sa suprématie sur tous les idiomes européens, et qui en a fait par excellence le langage de la diplomatie, où les termes ont besoin de tant de précision et d'exactitude.

Comment se fait-il, cependant, que tant d'hommes qui s'honorent de leur titre de Français parlent moins bien leur idiome maternel qu'une foule d'étrangers qui ne l'ont appris qu'à grand renfort de grammaires et de dictionnaires? C'est là une question qui touche à des difficultés que nous ne croyons pas devoir soulever ici. Contentons-nous de dire que la base, la condition première de l'instruction populaire, doit toujours être l'enseignement du *français*, enseignement qui se propose comme résultat l'intelligence des auteurs et la pratique correcte de la langue, aussi bien dans la conversation que dans le style.

La réalisation du vœu que nous émettons est pour ainsi dire impérieusement exigée par les chiffres suivants, que nous fournit M. Louis de Baecker, auquel nous avons emprunté quelques-uns des renseignements qui nous ont servi pour composer cette étude. On a constaté que, sur une population de 35,781,628 habitants, chiffre donné par le tableau dressé en vertu du décret du 1er janvier 1851, on comptait à cette dernière époque 200,000 Français parlant le flamand; 1,160,000, l'allemand; 1,070,000, le breton; 160,000, le basque; 200,000, l'italien; 100,000, le catalan ou l'espagnol; 14,000,000, le romano-provençal; 18,891,628, le *français* et ses différents dialectes.

« La France, ajoute le linguiste que nous venons de citer, résumerait donc en elle toutes les langues de l'Europe. En effet, par le flamand et l'allemand, elle touche aux langues des Iles Britanniques, de l'Islande, de la Norvége, de la Suède, du Danemark, de la Russie, des Pays-Bas, de la Belgique, de l'Allemagne et de la Suisse; par le breton, à quelques idiomes particuliers de l'Irlande, du pays de Galles et de l'Ecosse; par le basque, l'italien et le catalan, aux langues de l'Espagne, du Portugal, de l'Italie et de la Grèce. Par le *français*, elle vulgarise les notions des arts, de la science et de la civilisation du monde. »

[On trouvera, à la suite de notre article bibliographique sur la géographie et l'histoire de la France, une liste d'ouvrages concernant la langue *française*.]

— *Littérature française*. L'histoire littéraire d'un pays n'est pas moins intéressante à connaître que son histoire politique. Ici, c'est le développement de toutes les forces vives de son tempérament physique, de ses aptitudes sociales, de ses facultés intellectuelles appliquées à la satisfaction de ses appétits moraux, aussi bien que de ses besoins matériels; là, c'est l'expansion non moins puissante de l'esprit et de toutes les qualités brillantes qui constituent cette magnifique part de l'âme humaine, facultés précieuses, qui établissent la prééminence d'un peuple encore plus sûrement que la force aveugle des armes.

Mais la littérature, comme l'homme lui-même, n'atteint pas d'un seul coup, d'un seul élan, le point culminant de sa perfection, l'apogée de sa virilité et de sa grandeur; elle a ses périodes de naissance, d'enfance barbare et grossière, de juvénilité intempérante, de maturité forte et glorieuse, puis de décadence et de dépérissement, semblable à ces instruments qui se perfectionnent et se polissent à mesure qu'ils passent par des mains plus habiles, et qui, après un usage plus ou moins prolongé, s'émoussent, s'usent, se déforment et ne peuvent plus rendre de services qu'après avoir subi une transformation complète. Il en a été ainsi de toutes les littératures de l'antiquité; tout fait présager encore à la nôtre de longs siècles de prospérité, car elle semble ne traverser une phase nouvelle que pour s'enrichir d'un nouveau perfectionnement, de ressources nouvelles; on dirait qu'à chaque période de son histoire elle ne fait que décrire une évolution inattendue, se dérouler sous un aspect imprévu, mais néanmoins conforme à la multiplicité des caractères de son génie. Et cependant ses commencements furent humbles, lents et laborieux; durant tout le moyen âge, elle parut rester stationnaire : on eût dit qu'elle était *nouée*, et qu'elle serait éternellement impuissante à se dégager de ses langes. Mais déjà un travail mystérieux s'accomplissait dans les esprits; une sourde fermentation intellectuelle faisait de temps en temps surgir à la surface un génie précurseur des grandes époques qui allaient éclore, et ce ne fut pas sans un profond étonnement que l'Europe entière vit tout à coup la littérature *française* sortir tout armée des entrailles du XVIe siècle, comme la Minerve antique du cerveau de Jupiter. Le XVIe siècle, voilà le vrai, le large point de départ de notre littérature; mais cette étude ne serait pas complète s'il devenait ici notre unique objectif; nous devons remonter plus haut, et prendre notre littérature à son berceau même pour la suivre jusqu'à l'époque actuelle.

La Gaule a-t-elle possédé une littérature nationale, nous voulons dire celtique, avant l'invasion romaine? C'est ce qu'il est impossible de décider, car il ne nous en reste aucun monument. Quant aux écrivains auxquels la Gaule romaine a donné naissance, tels que Trogue-Pompée, Varro Atacinus, Cornélius Gallus, l'ami de Virgile; Gripho, qui enseigna l'éloquence à César et à Cicéron; Valerius Asiaticus, Domitius Afer, maître d'éloquence aussi; Favorinus, le maître d'Aulu-Gelle; Cornelius Fronto, qui dirigea Marc-Aurèle; Ménécrate, Stace, Pétrone, Exupère, Ausone, Sedatus, Sidoine Apollinaire, etc., nous ne saurions faire figurer leurs ouvrages au bilan de la littérature française, car ils ont parlé la langue du vainqueur, la langue de Rome, et de manière à lui faire honneur. Si quelques débris du vieil idiome gaulois nous sont parvenus, c'est dans la langue sacrée parlée par les druides qu'il nous faut les aller chercher. Ces héros légendaires des sanglants dolmens, ces sombres ministres de Teutatès, se divisaient en trois classes : les *druides* (*hommes du chêne*) proprement dits, chargés de l'étude de la théologie et de la morale, de la législation et de l'éducation publique; les *ovates*, occupés des soins matériels du culte, de la célébration des sacrifices, et les *bardes*, qui étaient les poëtes sacrés et profanes de la Gaule. Ces derniers chantaient les traditions nationales et la gloire des héros; ils animaient les guerriers sur le champ de bataille, en leur montrant pour récompense des mondes meilleurs s'ils succombaient, le sacrifice des victimes et le partage de leurs dépouilles s'ils étaient victorieux. Les accents des aèdes gaulois ont quelque chose de rude et de sauvage, mais aussi de belliqueux et d'énergique, qui devait agir puissamment sur des natures qu'un simple chant de guerre suffisait à enivrer de la fureur des combats; citons un exemple :

« Je vois le sanglier qui sort du bois; il boite, il est blessé.

» Sa gueule béante est pleine de sang; son crin est blanchi par l'âge.

» Il est entouré de ses petits, qui grognent de faim.

» Je vois le cheval de mer venir à sa rencontre, et faire trembler le rivage d'épouvante.

» Il est aussi blanc que la neige brillante; il porte au front des cornes d'argent.

» L'eau bouillonne sous lui, au feu du tonnerre de ses naseaux.

» Tiens bon! tiens bon! cheval de mer; frappe-le à la tête; frappe fort, frappe.

» Les pieds nus glissent dans le sang! Plus fort encore! Frappe donc! plus fort encore!

» Je vois le sang lui monter jusqu'aux genoux; je vois le sang comme une mare!

» Plus fort encore! Frappe donc! Plus fort encore! Tu te reposeras demain. »

Après cette période, nous retombons dans